



Au Collège communal  
de et à  
4850 Plombières

## **Demande de prime pour la mise en place de dispositifs pérennes de protection contre les inondations**

Madame la Bourgmestre,  
Madame et Messieurs les Echevins,

*(personne physique)*

Je soussigné(e), .....  
domicilié(e) à ..... rue .....n°.....  
Email : .....  
GSM : .....  
Numéro de compte en banque :

**O U**

*(personne morale)*

Je soussigné(e), .....  
domicilié(e) à ..... rue .....n°.....  
représentant l'association .....  
.....  
Email.....  
GSM : .....  
Numéro de compte en banque :

sollicite l'octroi d'une prime pour la mise en place de dispositifs pérennes de protection contre les inondations concernant le bien immeuble suivant (adresse) :  
rue : .....n°.....  
code postal : ..... Localité : .....

### **1. Conditions**

J'atteste que :

- Le bien immeuble est destiné à la résidence principale.
- Le bien immeuble a subi des dégâts consécutifs à des inondations ou des coulées boueuses au moins une fois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- J'ai installé sur ledit bien le dispositif de protection suivant (description du dispositif) :  
.....  
.....  
.....
- Le dispositif installé ne contrevient pas aux dispositions du Code civil ni aux dispositions du Code du Développement Territorial (CoDT) ;
- Le bien immeuble n'est pas en situation d'infraction urbanistique au sens du CoDT ;

## 2. Engagements

Je m'engage à :

- Autoriser les services communaux à vérifier la présence et le bon fonctionnement du dispositif dans le bien immeuble concerné ;
- Fournir aux services communaux les informations nécessaires à cette vérification et, le cas échéant, fournir les justificatifs complémentaires qui me seront demandés ;
- Maintenir en place le dispositif pour une durée minimale de cinq années et dans le cas contraire, sauf cas de force majeure, rembourser la prime perçue à la commune

## 3. Documents à joindre

Je joins, en annexes :

- La preuve que le bien immeuble a subi des dégâts consécutifs à des inondations ou des coulées boueuses au moins une fois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021<sup>1</sup> ;
- Un reportage photographique des lieux concernés et du dispositif de protection mis en place ;
- Une copie des factures relatives à l'acquisition des dispositifs et/ou aux travaux d'installation de ces dispositifs

## 4. Montant sollicité

- Montant total des factures relatives à l'acquisition des dispositifs et/ou aux travaux d'installation de ces dispositifs : .....
- Montant de la prime sollicitée (50% des factures avec un plafond de 500 €) : .....

J'ai pris connaissance du règlement relatif à l'octroi d'une prime communale pour la mise en place de dispositifs pérennes de protection contre les inondations et m'engage à le respecter.

Dans l'espoir que vous réserverez une suite favorable à ma requête, je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, mes salutations distinguées.

Fait à Plombières, le .....  
(Signature)

**Document à transmettre à l'administration communale :**

- par voie postale : Administration communale de et à 4850 Plombières ;
- par voie électronique : [environnement@plombieres.be](mailto:environnement@plombieres.be)

Cadre réservé à l'administration – pour vérification

Montant de la prime communale à verser.....

<sup>1</sup> Cette preuve peut être apportée par :

- une attestation de la compagnie d'assurances couvrant le bien immobilier concerné ;
- une preuve de prise en charge par une compagnie d'assurances des dégâts occasionnés par des inondations ou des coulées boueuses au bien immobilier ;
- une attestation sur l'honneur, sous réserve de plus amples vérifications de la part des services communaux ;
- tout autre moyen légitime permettant de démontrer la matérialité de l'inondation ou de la coulée boueuse, sous réserve de plus amples vérifications de la part des services communaux.